

FICHE DE POSTE SOUS DIRECTEUR/DIRECTRICE (MAGISTRAT)

Département international

Intitulé du poste :	Sous-directeur/directrice du département international – 1 poste susceptible de devenir vacant
Organisme de rattachement :	Ministère de la justice - Direction des services judiciaires - Ecole nationale de la Magistrature
Employeur :	Ecole nationale de la magistrature
Localisation :	3ter quai aux Fleurs, 75004 Paris
Poste profilé :	

PRESENTATION DE L'ENM :

L'Ecole nationale de la magistrature, établissement public administratif doté d'un budget autonome de l'ordre de 50 millions d'euros pour l'exercice 2025, se répartit sur trois sites distincts, deux situés à Bordeaux, siège de l'Ecole et de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, l'autre localisé à Paris où se trouve la direction de la formation continue, des relations internationales et des formations professionnelles spécialisées. L'ENM, qui compte aujourd'hui 281 emplois équivalents temps plein, est dirigée par une directrice qui met notamment en œuvre la mission pédagogique de l'Ecole et les délibérations de son conseil d'administration.

L'approche pédagogique mise en œuvre par l'ENM repose sur l'existence de huit pôles de formation, communs à la formation initiale et à la formation continue, et dans lesquels l'apprentissage des techniques des différents métiers (substitut, juge d'instruction, juge des enfants, juge des contentieux de la protection, juge aux affaires familiales...), coexiste avec une logique d'acquisition transversale des compétences (éthique et déontologie, culture institutionnelle, entretien judiciaire et communication, prise de décision...).

Soucieuse de bénéficier de regards croisés sur ses contenus pédagogiques, l'ENM profite du concours de plusieurs personnalités reconnues ayant la qualité de doyens des enseignements. Chacun d'eux est rattaché à l'un des huit pôles de formation :

Humanités judiciaires : **Martine de BOISDEFFRE**, conseillère d'Etat, présidente de la section du rapport et des études

Processus de décision et de formalisation de la justice civile : **Natalie FRICERO**, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Nice-Côte d'Azur

Processus de décision et de formalisation de la justice pénale : **Laure BECCUAU**, procureure de la République près le Tribunal judiciaire de Paris

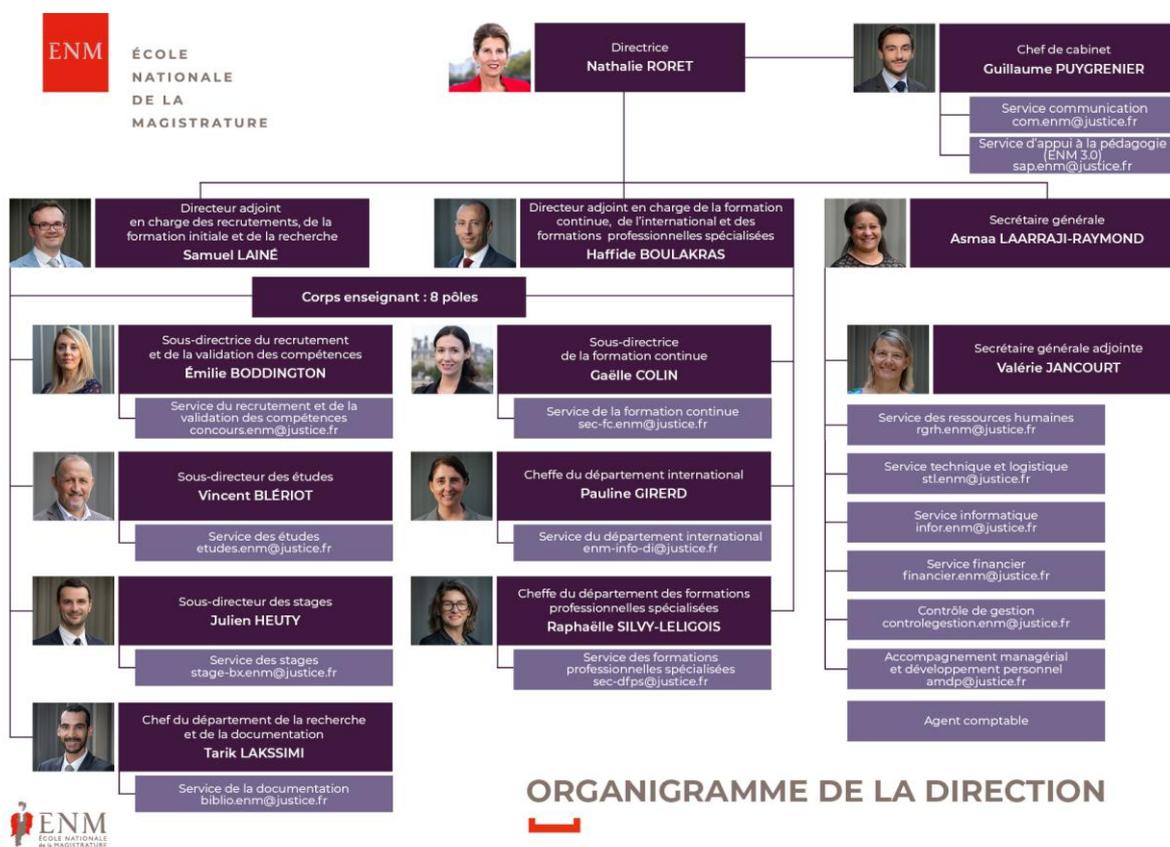
Communication judiciaire : **Nicolas JACQUET**, procureur général près la Cour d'appel de Toulouse

Administration de la justice : **Stéphane HARDOUIN**, magistrat, chef de l'Inspection générale de la police nationale

Dimension internationale de la justice : **Nicolas GUILLOU**, juge à la Cour pénale internationale

Environnement judiciaire : **François de SINGLY**, sociologue, professeur émérite de sociologie à l'université de Paris

Pôle économique, social et environnemental : **Stéphanie FOUGOU**, ancienne présidente de l'Association Française des Juristes d'Entreprise.



PRESENTATION DU DEPARTEMENT INTERNATIONAL

Le département international (DI) est chargé de la mise en œuvre de la stratégie de coopération internationale définie par l'École nationale de la magistrature. Il a notamment pour objectifs de :

- Contribuer à la création d'un espace judiciaire commun en Europe ;
- Renforcer les systèmes judiciaires étrangers ;
- Promouvoir les valeurs et les principes fondamentaux du système français.

Le département international est donc centré sur la formation des magistrats étrangers. La formation des magistrats français et des auditeurs de justice à la dimension internationale de la justice ne relève pas directement de ce département.

Au quotidien, le département international mène **trois types d'activités** :

- La formation de magistrats étrangers, au sein de l'ENM ou par l'envoi d'experts dans leur pays d'origine.
Environ 4 000 magistrats sont ainsi formés chaque année, soit dans le cadre d'une session de formation à l'ENM (catalogue international d'une vingtaine de sessions), soit à l'étranger (30 missions thématiques en 2021).
- L'appui aux instituts de formation judiciaire des pays le souhaitant (assistance technique).
En 2022, l'ENM appuie les écoles de la magistrature de Djibouti, Côte d'Ivoire, Madagascar et Algérie en lien avec Expertise France.
- La participation aux réseaux d'écoles de la magistrature, en lien le cas échéant avec d'autres services de l'ENM.
Le principal réseau est le Réseau européen de formation judiciaire (www.ejtn.eu).

Le département dispose d'un budget de fonctionnement dédié. Au-delà de ce budget, l'ensemble des actions internationales de l'ENM font l'objet d'une facturation, en application de délibérations du Conseil d'administration. Une partie des fonds est fléchée pour permettre le recrutement d'agents hors plafond d'emploi.

Le département international est actuellement composé de 17 personnes, dont 4 magistrats (en incluant la sous directrice), 2 adjointes à la sous directrice dont une cheffe de service, 4 chargés de coopération (cat. A), 3 chargés de projets (cat.B) et 4 agents administratifs ou techniques (cat. C). 1 agent est employé « hors plafond d'emploi ».

Il est structuré en deux pôles, dirigé chacun par une adjointe à la sous directrice :

- le pôle « activités », qui identifie, conçoit et met en œuvre des activités internationales ;
- le pôle « ressources », qui réunit l'ensemble des fonctions support nécessaires à la mise en œuvre de ces activités.

DESCRIPTION DU POSTE :

Le poste à pourvoir est celui de sous-directeur du département international, qui est placé sous l'autorité du directeur adjoint chargé de la formation continue, de l'international et des formations spécialisées.

Il appartient au sous-directeur du département, en lien avec le directeur adjoint compétent, de préparer les orientations stratégiques de la coopération internationale de l'établissement et d'en assurer la mise en œuvre opérationnelle.

A cette fin, il encadre et anime une équipe en charge de la définition, du suivi et de la mise en œuvre de projets internationaux, en lien avec des bailleurs bilatéraux et multilatéraux.

Il aide à négocier des projets et contrats internationaux et supervise leur mise en œuvre.

Il dispose d'un budget de fonctionnement dédié au département et, en coordination avec le directeur adjoint, recrute ses collaborateurs.

Il participe à la représentation de l'ENM dans des enceintes nationales (DAEI, MEAE...) comme internationales (conférences internationales, réseaux d'écoles de la magistrature...).

En tant que membre de la direction de l'école, le sous-directeur du département international est appelé à participer aux activités de la direction et à assister le cas échéant aux conseils d'administration.

Le sous-directeur peut également être amené à assurer la coordination scientifique et la mise en œuvre d'activités internationales, en binôme avec un chargé de mission internationale.

LOCALISATION :

Il s'agit d'un poste basé à Paris. Il comporte de nombreux déplacements à l'étranger, ainsi que des déplacements ponctuels à Bordeaux.

La disponibilité requise rend nécessaire une résidence à Paris ou dans la banlieue parisienne.

COMPETENCES REQUISES :

Ce poste nécessite :

- Un sens du management dans une équipe aux profils variés ;
- Un goût et une capacité affirmée pour le travail en équipe dans une structure administrative ;
- Un intérêt pour la coopération technique, les relations internationales, la négociation et la diplomatie en matière de justice ;
- Des compétences rédactionnelles aux fins de contractualisation avec les différents interlocuteurs du département international et de rédaction des divers documents, rapports et notes liés à l'activité du département international ;
- Le goût du dialogue et des relations humaines : ce sens relationnel développé est nécessaire en raison de la diversité des contacts, tant institutionnels (nationaux ou internationaux) qu'individuels ;
- La maîtrise de l'anglais courant (parlé et écrit) est indispensable ; celle d'une autre langue (espagnol, russe, arabe, etc.) serait un atout apprécié ;
- Une réelle disponibilité pour effectuer des missions à l'étranger ;
- La maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, e-mail, internet).

STATUT :

Détaché pour trois ans renouvelables une fois, au sein d'un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des sceaux, ministre de la Justice, la/le sous-directrice/directeur du département international est placé sous l'autorité générale de la directrice de l'Ecole et sous la supervision directe du directeur adjoint en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche.

Le poste de sous-directeur à pourvoir peut indifféremment être offert à un magistrat du premier grade ou à un magistrat du second grade dès lors que ce dernier est inscrit au tableau d'avancement.

Les magistrats détachés dans un emploi de sous-directeur sont classés lors de leur nomination à l'échelon comportant un indice égal ou à défaut immédiatement supérieur à celui qu'ils détenaient dans leurs corps ou emploi d'origine.

Dans la limite de l'ancienneté exigée pour une promotion à l'échelon supérieur, ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur précédent grade ou classe, lorsque l'augmentation de traitement consécutive à leur nomination est inférieure à celle qui résulterait d'un avancement d'échelon dans leur corps.

Les magistrats détachés alors qu'ils ont atteint l'échelon le plus élevé de leur précédent grade conservent leur ancienneté d'échelon dans les mêmes conditions et limites lorsque l'augmentation de traitement consécutive à leur nomination est inférieure à celle que leur avait procurée leur nomination audit échelon.

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Les candidatures doivent être adressées directement à Monsieur **Guillaume PUYGRENIER, chef de cabinet de la directrice**, par courrier électronique (cabinet.enm@justice.fr).

Les candidatures doivent également être adressées, par la voie hiérarchique, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, simultanément à :

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature

10 rue des Frères Bonie
33 080 Bordeaux Cedex

Et à :

Monsieur le directeur des services judiciaires

Poste susceptible de devenir vacant : prise de poste envisagée à partir du 1^{er} septembre 2025

La nomination est prononcée par arrêté du garde des Sceaux, ministre de la Justice, après avis de la directrice de l'École.

Pour tous renseignements, personnes à contacter :

Haffide BOULAKRAS

Directeur adjoint chargé de la formation continue, de l'international et des formations professionnelles spécialisées

01 44 41 88 23

haffide.boulakras@justice.fr

Guillaume PUYGRENIER

Chef de cabinet de la directrice de l'ENM

05 56 00 11 20

guillaume.puygrenier@justice.fr